

Rétrospective et prospective

Pour une Ecole Normale Rhénane

C'est-à-dire une école destinée à former des enseignants bilingues et de culture européenne, dont l'imminente Collectivité Européenne d'Alsace (CEA) aura besoin, si elle veut exister à la hauteur de son nom et répondre sérieusement aux désirs conjoints d'Alsace et d'Europe.

Bien que l'appellation « Ecole normale » soit claire et banalisée, certains tiquent et s'interrogent sur le sens donné à « normale ». Dans ces Ecoles serait menée une entreprise de « normalisation » ? De quoi ? De l'enseignement et par là de l'esprit des citoyens ? En-dehors, on ne serait pas dans les normes, pas dans la ligne, pas dans le cadre de la République ? On resterait dans le « privé », dans un cadre clérical ? En fait, les premières Ecoles « normales » ont été conçues et construites au temps de l'empire napoléonien. Mais néanmoins, de par la personnalité de leur fondateur, dans un esprit républicain, dans le souci d'une administration moderne, avec la conscience que la nécessaire éducation du peuple est dorénavant une tâche qui relève de l'Etat, et non plus principalement de l'Eglise ni d'initiatives personnelles ? Il faut en rappeler les circonstances.

Histoire

La première Ecole normale de France a été créée en 1810 à Strasbourg. C'est l'œuvre du préfet Adrien de Lezay-Marnésia, qui n'a pas perdu de temps. Il venait d'être nommé dans le Bas-Rhin en début d'année, le 25 février. Sans doute choisi en hâte par Napoléon pour une mission ponctuelle importante : accueillir le 22 mars la princesse Marie-Louise d'Autriche sur son chemin de Vienne à Paris où elle était destinée à épouser l'empereur. Elle avait quitté la capitale autri-



FREDERIC MAIGROY/LA.M.I.L.

chienne le 13 mars « à la tête d'un cortège composé de quatre-vingt-trois carrosses ». A la frontière, au pont de Kehl décoré d'une allée de sapins, le préfet d'empire lui exprime « le bonheur qu'éprouve son département à être le premier qui témoigne son allégresse à sa nouvelle souveraine ». Il devait se rappeler, mais se garda sûrement d'en parler, l'arrivée, quarante ans plus tôt, le 7 mai 1770, de l'archiduchesse d'Autriche, Maria Antonia, destinée à épouser Louis XVI... Une toute autre époque ? Peut-être pas tellement. Ce sont deux moments de l'histoire de l'Europe, entre France et Autriche ! « L'immense flot de magnificence du cortège nuptial, une gigantesque cavalcade de trois-cents-quarante chevaux » (Stefan Zweig), entra par la porte d'Austerlitz et se déversa dans les rues de Strasbourg. L'étudiant Wolfgang Goethe, arrivé il y a un mois à peine, se trouvait dans la foule. Le rite de « la remise de l'épouse » eut lieu alors sur l'île aux Epis au milieu du Rhin. Adrien de Lezay-Marnésia est né en 1769, un an avant l'arrivée à Strasbourg de Goethe - et de Marie-Antoinette ! D'une famille noble franc-comtoise, installée à Moutonne, dans le Jura, il était le fils d'un député aux Etats généraux qui rejoignit les rangs du Tiers Etat. Il étudia la diplomatie au *Collegium Carolinum* de Braunschweig, de 1785 à 1787, et plus tard, dans la situation d'un aristocrate émigré, les lettres à l'université de Göttingen, de 1791 à 1792. Il rencontra Goethe et

Schiller, traduit de celui-ci le drame *Don Carlos*, une tragédie politique en cinq actes qui montre à la fois la logique interne du pouvoir et la faiblesse des belles idées de liberté, quand le temps n'est pas encore venu... L'inquisition triomphe. Le soulèvement des Pays-Bas contre la domination espagnole sera écrasé. Dans une préface, le traducteur commente la pièce longuement, en philosophe, et souligne que contrairement aux idées reçues « des deux langues, c'est l'allemande qui est la plus souple et la française qui est roide... » Napoléon l'avait distingué justement pour sa connaissance de la culture et de la langue allemande. Il lui confia en 1805 une première mission à Salzbourg et se montra d'abord quelque peu agacé en lisant ses rapports. Trop de bavardage philosophique (à la Schiller). « Bientôt, il ne m'écrirait plus qu'en allemand... » Il est déplacé en 1806 à Coblenche, comme préfet du département Rhin et Moselle. Là il révèle pendant quatre ans ses talents d'administrateur, à la fois inventif, bouillonnant d'idées nouvelles, et pragmatique, tenace, sachant convaincre et entraîner. A Salzbourg déjà il avait lancé une « Ecole normale ». Il en crée une plus développée à Coblenche. Le problème est d'organiser et d'assurer un enseignement du français, qui est la langue de l'empire. Il faut le faire en tenant compte de la situation linguistique du pays dont les habitants ont pour langue maternelle et langue d'usage l'allemand.

Il en va exactement de même dans le Bas-Rhin ! Bien que la province soit française depuis un siècle et demi, sa population continuait à s'exprimer « comme le bec lui poussait » ; la plupart des notables, comme les maires, ne maîtrisaient pas le français. Anecdote vraie ou inventée comme blague : à un recensement administratif qui demandait : Combien de crétins dans votre village ?, un maire répondit : Nous le sommes tous ! Par « crétins » il avait compris de bonne foi « chrétiens ».

Cette situation d'ignorance enrageait certains représentants de l'autorité. Le préfet de la Moselle, Vienot de Vaublanc, en visite à Saint-Avold, déchira devant les élèves et leur maître les livres allemands de la bibliothèque et menaça l'instituteur de représailles s'il s'obstinait à se servir de tels livres. Lezay-Marnésia avait déjà compris qu'il fallait former les instituteurs, en partant de leur pratique de l'allemand, et développer un enseignement bilingue, selon un idéal qu'il était heureux d'incarner lui-même. Dans un arrêté préfectoral du 24 octobre 1810, rédigé en français et en allemand, il précisa que l'objectif de l'Ecole normale qu'il ouvrait était bien de « répandre la connaissance de la langue française dans toutes les classes de la société », mais que la langue allemande y serait respectée et sa connaissance renforcée par un enseignement littéraire.

Durant sa courte carrière, ce préfet mit en œuvre encore bien d'autres idées « concrètes » : il fit ouvrir aussi une école de sages-femmes comme à Coblenche, il se préoccupa de l'hygiène, organisa des campagnes de vaccination contre le typhus et la variole, interdit aux paysans d'entasser le fumier dans la rue, devant leur maison ; il encouragea la culture de la betterave à sucre, du tabac et du houblon, distribua des prix lors de fêtes agricoles, fit aménager les chemins vicinaux et étendit le réseau routier, avec des « bancs-reposoirs », appelés « bancs du roi de Rome », tous les six kilomètres. En somme, dans les domaines les plus divers, il conduisit un véritable et durable travail de civilisation, s'inspirant, dit-on, de l'exemple du pasteur Oberlin sur son territoire du Bande-la-Roche. Il devint comme un « père » pour le département. Sans faire d'histoire, sachant qu'une nation tient debout par son administration, il était passé en avril 1814 du service de l'empereur au service du roi. En octobre, il lui fallut accueillir et accompagner le duc de Berry, neveu de Louis XVIII, un personnage désinvolte qu'il n'estimait sans doute pas, mais le protocole oblige et il faut faire aimer l'Alsace. Sur la route, vers Haguenau, se produisit alors un accident fatal. Roulant à vive allure, la voiture préfectorale versa dans un fossé et le préfet s'embrocha dans son épée d'apparat. Une mort sans rapport avec l'homme. Une grimace du diable. Ehrenfried Stöber : « Pleure Alsace, il est tombé notre Lezay, lui qui, plus que tous, fut notre père ».

Avenir

Retenons que ce n'est pas un hasard, mais un privilège particulier, si Strasbourg fut le premier siège d'une Ecole normale en France, dans la foulée pour ainsi dire des départements allemands du Rhin, dont le Bas-Rhin ! Ce qu'un préfet-gouverneur avait alors imaginé et réalisé, en répondant à un besoin linguistique pratique, un(e) président(e) de région, je veux dire d'une région comme la Collectivité européenne d'Alsace (et de Moselle ?), pourra-t-il, voudra-t-il, le faire demain, cette fois-ci en réponse à un « désir d'alsacien » et un besoin d'allemand ? Là où il s'agissait, il y a deux siècles, de réguler (« normaliser ») un enseignement du français en pays de langue allemande, il faudra demain, sans tarder, réguler, instituer, un enseignement de l'allemand dit standard et de l'allemand alsacien, dans la perspective toute européenne d'un bilinguisme et humanisme rhénan.

Une utopie ? Ceux qui (à Paris) nous gouvernent verticalement ne voudront rien entendre et ne permettront rien de particulier qui sorte des clous d'un jacobinisme identifié au génie français d'une République une qui ne partagera (ne « divisera ») jamais le pouvoir ? Des manifestations éparses montrent pourtant que quelque chose comme une Ecole normale spécifique (qu'importe le nom) serait une institution raisonnable et utile. On apprend par la presse que l'université de Strasbourg va ouvrir à la rentrée une formation au dialecte alsacien, qui sera sanctionnée au bout de deux ans par un diplôme universitaire (DU). Et un campus européen va lancer simultanément à Strasbourg et à Frisbourg/Brisgau un cursus de master binational dans le domaine de l'éthique. Bravo !

Ces initiatives heureuses seraient plus visibles et plus conséquentes si elles traduisaient une volonté régionale claire, politiquement fondée, et s'inscrivaient dans une institution publique pérenne. La place d'une « formation au dialecte alsacien » et à la dialectologie est dans une Ecole normale que nous appelons « rhénane » parce que ça fait bien et, plus sérieusement, parce que, pour produire des résultats, elle devra s'ouvrir, s'affirmer transfrontalière, accueillir des étudiants des deux rives du Rhin et mobiliser les compétences de professeurs venant de l'Allemagne proche et de la Suisse proche. Tout cela est déjà en germe ici et là, si on regarde bien, et ne demande qu'à être cultivé.

(à suivre)

Jean-Paul Sorg

Bibliographie

Claude Muller, *L'Alsace napoléonienne 1800-1815*, I.D.L'Édition, 2012. Victor Hell, *Pour une culture sans frontières, L'Alsace, une autre histoire franco-allemande*, bf éditions 1986.